

## Règlement des cours

### Les conditions

L'Institut français d'Oslo se donne le droit d'annuler un cours dans la mesure où le nombre de participants s'avère insuffisant ; le montant du cours sera reversé aux participants inscrits.

### Inscription

Toute inscription qu'elle soit réalisée auprès du professeur, par courriel, par lettre, sur le site ou autre est considérée comme ferme et ne peut pas être déléguée à une autre personne.

Avec la commande d'un cours, l'élève valide l'achat de sa place dans un cours, en même temps que le prix qui y est rattaché ainsi que le règlement des cours.

Les élèves qui s'inscrivent selon la procédure électronique reçoivent automatiquement une confirmation par courriel.

Il n'est pas possible d'avoir accès au cours sans s'être inscrit préalablement.

Le matériel pédagogique n'est pas inclus dans le prix du cours.

### **Précisions :**

**Les inscriptions doivent intervenir au plus tard 10 jours avant le commencement des cours**

### Paiement

La facture est envoyée à l'élève en même temps que la confirmation par courriel.

Le paiement doit impérativement intervenir au plus tard 10 jours avant le commencement des cours.

Le montant doit être payé sur le compte bancaire n° **0539 02 82186**.

**Au moment du paiement doivent apparaître les informations suivantes :**

- Le nom et l'adresse du candidat.
- N° de facture

La preuve de paiement doit être donnée au professeur le 1er jour du cours.

Précisions :

Le montant du cours peut être payé par carte bancaire au terminal de paiement situé à côté de la médiathèque.

En cas de retard de paiement, nous appliquons des pénalités de retards et une taxe « Gebyr »

Maladie

Le remboursement d'un cours est conditionné par la production d'une demande écrite adressée au secrétariat des cours, accompagnée d'un certificat médical ; le montant du remboursement sera calculé en fonction de la date de réception de ces documents au sein du service. Des frais administratifs à hauteur de 400 Nok viennent en supplément.

L'élève a la seule responsabilité de se présenter au cours ou il est inscrit.

Si l'élève est absent du cours sans justificatif (certificat médical), il ne peut prétendre à aucun remboursement ni au rattrapage des heures perdues.

Mutation professionnelle vers une autre ville

Le remboursement d'un cours est conditionné par la production d'une demande écrite adressée au secrétariat des cours, accompagnée d'une attestation de l'employeur ; le montant du remboursement sera calculé en fonction de la date de réception de ces documents au sein du service. Des frais administratifs à hauteur de 450 Nok viennent en supplément.

Attestation de cours

Une attestation est délivrée sur demande après l'accomplissement d'une période complète de cours.

Médiathèque

Les élèves de l'Institut français d'Oslo bénéficient d'une inscription gratuite d'une durée de 6 mois à la médiathèque. La demande et l'obtention de la carte de membre se font auprès du personnel de la bibliothèque sur présentation d'une preuve de paiement du cours.